

Arguments en faveur du transport actif

Fiche de #3
renseignements

Automne 2000

LA SÉCURITÉ ET LE TRANSPORT ACTIF :

Saviez-vous que :

- ⌘ Le transport actif mène à une réduction de la criminalité et à la promotion d'un plus grand sentiment de sécurité personnelle et familiale dans la communauté, grâce à une plus grande présence de « yeux » dans la rue, avec des gens à pied, à vélo ou autrement actifs dans le quartier;
- ⌘ Un plus grand achalandage sur la rue aide à prévenir la criminalité et aussi à transmettre aux voisins et aux habitants du quartier le sentiment et l'assurance qu'ils ne sont pas seuls, et qu'en cas de nécessité, l'aide n'est jamais bien loin;
- ⌘ Un changement de mode de transport allant de l'usage d'un véhicule privé à un mode actif peut aider à réduire le nombre d'accidents impliquant des véhicules motorisés. En 1995, les accidents de véhicules motorisés ont tué 3 347 personnes au Canada



La vie active et le transport actif dépendent d'infrastructures qui favorisent la sécurité.

(une moyenne de 10 personnes par jour ou l'équivalent annuel de l'écrasement de 10 avions jumbo-jet) et ont blessé 241 800 personnes (ce qui représente à peu près la population du grand Victoria). De 1986 à 1995, un total de 5 179 piétons ont été tués par des véhicules motorisés et 157 703 piétons ont été blessés; (*Transports Canada, 1995*)

- ⌘ Les données pour les États-Unis portent à croire que les modes actifs sont plus sécuritaires que ceux impliquant des véhicules motorisés:
 - Décès résultant d'accidents de la circulation impliquant des cyclistes et taux par 100 000 (1995): 783 décès au total, un taux de 0,30;
 - Décès résultant d'accidents de la circulation impliquant des piétons et taux par 100 000 (1995): 935 décès au total, un taux de 2,26;

- Décès résultant d'accidents de la circulation impliquant des véhicules motorisés et taux par 100 000 (1995): 42 452 décès au total et taux de 16,16.

(*National Center for Injury Prevention, US*)

- ⌘ Huit Canadiens sur dix (82 %) appuient soit fortement (58 %) ou quelque peu (24 %) des dépenses publiques supplémentaires en faveur de voies cyclables et de sentiers dans leur communauté, et ce afin que les rues soient plus sécuritaires pour les cyclistes, les automobilistes et les piétons. Les plus petites communautés avaient tendance à être moins en faveur de telles dépenses.

(*Environics, 1998*)

Pour de plus amples renseignements:



Vert l'action

Programme sur la vie active et l'environnement

Unité 16 - 5480 chemin Canotek
Ottawa, ON K1J 9H6
1-888-822-2848

www.vertlaction.ca
Courriel: info@goforgreen.ca